



St- Hippolyte, Avril 2011

Cher(e) Résident(e)

Cher(e) Membre de l'APLA

Comme vous le savez, l'APLA en est à sa 47ième année d'implication et de réalisations. La Mission de l'APLA est simple : *préserver* la richesse écologique du Lac de l'Achigan tout en *promouvant* les intérêts de ses résidents, comme ceux des résidents de son bassin versant, auprès de la Municipalité de St-Hippolyte, et ce, tant pour la génération actuelle que future.

Lors de la dernière assemblée annuelle (7 Août 2010) nous vous avons fait part des dossiers sur lesquels nous travaillons et des objectifs qui gouvernent nos actions en 2011, vous pouvez d'ailleurs consulter le procès verbal sur notre site internet www.aplaweb.ca Le présent envoi a pour but de vous vous informer de l'état de ces dossiers.

Toutefois, avant de continuer, permettez-moi de saluer l'implication et le dévouement soutenu de vos *Directeurs*, soit, **Sylvain Allaire** (vice-président), **Hélène Savignac** (vice- présidente), **Yoland Coutu** (conseiller juridique), **Yvan Gingras** (secrétaire trésorier), **Marc Boyer**, **Maryse Laliberté**, **Philippe Lemay**, **Georges Raymond** et **Jean-Pierre Quesnel**. Ces derniers sont tous des *résidents bénévoles qui ont à cœur la promotion des bonnes pratiques civiques et environnementales*.

Il faut garder à l'esprit qu'une présence d'algues bleues peut non seulement affecter grandement le système écologique de notre Lac mais aussi contribuer à une grande diminution de l'évaluation des maisons...

PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2010

- Embauche de 2 étudiantes et d'une biologiste également technicienne en horticulture dans le cadre du projet «Fonds Pacte Rural » ce qui a permis de visiter 90% des résidents afin de connaître leurs doléances et de les informer des bonnes pratiques environnementales.
- Gestion des équipements «imites rapaces» afin d'éliminer la présence de goélands.
- Participation active sur le comité de vigilance «Waste Management» de Sainte-Sophie.
- Réalisation de tests d'eau afin de s'assurer de la qualité, en informer les résidents et s'il y a lieu informer la Municipalité lorsqu'il y a source de pollution.
- Promotion du code d'éthique de navigation.
- Rencontres avec la Sûreté du Québec concernant la patrouille nautique.
- Journée d'actions vertes (30 mai) (vente de plants).
- Rencontres périodiques avec la Municipalité pour suivi des dossiers.
- Participation active à la table de concertation sur les Lacs de St-Hippolyte.
- Entente de collaboration avec la CARA (Corporation de l'Aménagement de la Rivière Assomption) et le CRE (Conseil régional en environnement).
- Bonification du site web.

ÉVOLUTION DE CERTAINS DOSSIERS

- **Rivière Pashby** : suite à nos recommandations, la Municipalité augmentera le nombre et la fréquence d'échantillonnages. Ainsi à cinq (5) stations identifiées par notre Directeur Mme Maryse Laliberté, biologiste de formation, la Municipalité effectuera des prélèvements en Juin, Juillet et Août 2011 et non seulement à l'embouchure de la rivière comme par le passé. L'APLA, quant à elle, continuera de faire ses prélèvements habituels. *«N'oubliez pas de consulter notre site web pour connaître tous les résultats des dernières années»* **Également nous continuerons de demander que non seulement les installations sanitaires des résidences riveraines de la Rivière Pasby soient toutes inspectées mais aussi et surtout toutes les résidences des deuxième, troisième, quatrième couronnes le soient.**
- **Plateforme Matters** ; suite à un ultimatum signifié à M. Coulombe par la Municipalité, ce dernier le 14-12-10, a obtenu un permis de construction. Ainsi si le 14-06-11 aucune construction n'est commencée, la Municipalité pourra intervenir. Toutefois comme seulement une partie du problème est résolue avec la collaboration de M. Coulombe, à notre suggestion, il a été convenu que la Municipalité en premier rencontre M. Grolimond afin qu'il assure un meilleur contrôle sur son terrain, et en second lieu de demander un avis juridique à ses avocats (même mesure qu'en 2003) De plus La municipalité va demander à la Sûreté du Québec de surveiller plus étroitement les infractions de stationnements à cet endroit.
- **Gestion de l'accès et l'utilisation du Lac Achigan** : suite à de nombreux mois d'efforts de la part de votre Association, le 7 février dernier *« un avis de motion pour un projet de règlement portant sur le lavage de bateau obligatoire »* fût déposé. Nous continuons nos efforts afin que le règlement soit adopté avant le début de la saison 2011. **Consultez le site web pour tout développement.** Soyez assuré que nous vous informerons de tout développement et surtout quelles en seront les formalités.
- **Bonification de notre site web** : ajout de l'icône Météo Média pour connaître la température actuelle à St- Hippolyte, ajout d'une carte bathymétrique, ajout des résultats de nos analyses d'eau etc.

POURQUOI DEVENIR MEMBRE :

Nous croyons qu'il est de la responsabilité de chacun de se tenir informé et de participer à la protection du Lac de l'Achigan et de son Bassin Versant. **Toutefois nous ne pouvons réaliser nos objectifs sans votre implication.** La cotisation annuelle au montant de \$50.00 sert à défrayer tous les coûts fixes reliés à la gestion de votre association. ***Comme vous le savez, en 2007 suite à un court épisode de « fleurs de cyanobactéries » une levée de fond pour la lutte aux phosphores fût initiée. Ainsi par souci de transparence et d'intégrité face aux donateurs, nous ne pouvons utiliser l'argent restant pour défrayer les coûts fixes reliés à la gestion de l'APLA.***

C'est pourquoi nous vous invitons à devenir membre en remplissant le formulaire ci-joint et le retourner à APLA C.P. 53 J8A 3P4



Joanne Gauthier,

Présidente de L'APLA

info@aplaweb.ca